



Communiqué de presse

Montrouge, le 21 mars 2017

Le groupe Crédit Agricole investit 100 millions d'euros pour accompagner les start-up en capital-innovation

Dans le cadre de sa démarche Innovation incarnée par le Projet Client de son plan stratégique « Ambition Stratégique 2020 », le groupe Crédit Agricole annonce la mobilisation de 100 millions d'euros pour accompagner les jeunes entreprises innovantes *. L'enveloppe maximale de ces fonds pourrait atteindre 200 millions d'euros à horizon 2020.

Cet investissement porté par les Caisses régionales de Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A., Amundi et Crédit Agricole Assurances, permet au Groupe d'atteindre deux objectifs majeurs :

- Dynamiser l'économie des territoires par le financement de l'innovation et l'investissement dans des jeunes sociétés technologiques, opérant prioritairement dans les six domaines stratégiques du Groupe : agriculture et agroalimentaire, énergie-environnement, logement, santé, tourisme et mer ;
- Accélérer sa transformation digitale en investissant dans des start-up déployant des solutions et des applications dans le domaine de la bancassurance, à l'instar du big-data, des objets connectés, des paiements digitaux, de la cyber-sécurité, des blockchains, etc.

L'innovation est au cœur de la stratégie du Groupe. Pour Bertrand Corbeau, Directeur général adjoint de Crédit Agricole S.A. chargé du Pôle Développement, Client et Innovation: « Ces fonds viennent compléter et amplifier le dispositif d'innovation existant au sein du Groupe, et notamment des Caisses régionales. En accompagnant la croissance des start-up, le Crédit Agricole favorise le développement d'un écosystème d'innovation ayant un impact positif en termes de dynamisme et d'emploi sur tous les territoires. Nous pourrions aussi nous appuyer sur le puissant réseau des Villages by CA déployés en région (une trentaine à fin 2018) pour accélérer la transformation digitale dans toutes nos activités. »

Avec ce dispositif de capital-innovation, dont la structuration a été conseillée par SODICA Corporate Finance, le groupe Crédit Agricole, grâce à son ancrage territorial et son maillage dense, amplifie sa capacité à d'accompagner les jeunes entreprises innovantes sur tous les territoires, en France et à l'international.

** La contribution des entités du Groupe au capital initial des deux fonds (100 millions d'euros au total) est répartie comme suit : les Caisses régionales de Crédit Agricole à hauteur de 45 millions d'euros, Crédit Agricole S.A. et CA Assurances à hauteur de 25 millions d'euros chacun, Amundi à hauteur de 5 millions d'euros.*

Contacts Presse

Charlotte de Chavagnac - 01 57 72 11 17 - charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr

Alexandre Barat - 01 43 23 07 31 – alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr

Caroline de Cassagne - 01 49 53 41 72 – caroline.decassagne@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur <https://www.credit-agricole.com/> / https://twitter.com/Credit_Agricole